



Information sur l'organisation des services de restauration scolaire à partir du lundi 15 mars 2021

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous pour vous informer de la nouvelle organisation du service de restauration scolaire qui sera mise en place à partir du **lundi 15 mars 2021**.

Nous avons été contraints par le protocole sanitaire et la capacité du restaurant scolaire d'instaurer un service de restauration scolaire limité à 2 jours par classe pour l'élémentaire depuis la rentrée du 22 février. Nous savons que cette solution a fortement modifié vos organisations familiales. C'est pourquoi nous avons travaillé à l'étude d'une organisation permettant d'accueillir un plus grand nombre d'élèves sur l'ensemble des jours de la semaine, tout en respectant le protocole sanitaire.

Ainsi à partir du lundi 15 Mars, l'ensemble des élèves des écoles élémentaire et maternelle auront accès à un service de restauration scolaire les quatre jours de la semaine avec les modalités suivantes :

Pour les élèves de maternelle: il n'y a pas de modification de l'organisation pour les élèves de maternelle. Le restaurant scolaire nous permet d'accueillir les enfants dans le respect du protocole sanitaire.

Pour les élèves de l'élémentaire: **nous ouvrons la salle polyvalente sur le temps de restauration scolaire pour permettre à l'ensemble des élèves de l'élémentaire de bénéficier de 4 jours de restauration scolaire.**

La salle polyvalente sera installée avec des tables dédiées par classe dans le respect du protocole sanitaire.

Les enfants déjeunant à la salle polyvalente auront un **repas collectif froid à 5 composantes équilibrées**, fourni par le traiteur. En effet, les installations actuelles de la salle polyvalente ne nous permettent pas de prendre en charge un service de repas chauds.

Un roulement, par classe, définissant le lieu de la restauration et le type de repas associé a été défini suivant l'organisation suivante.:

→ Les classes de CP de Mme Martin et Mme Benard auront l'ensemble de leur repas au restaurant scolaire (repas chaud collectif),

→ les classes supérieures (CE1, CE2, CM1 et CM2) auront accès 2 jours au restaurant scolaire (repas chaud collectif) et 2 jours à la salle polyvalente (repas froid collectif), suivant le planning ci-après:

	Mme Mestrel	M Jeuneux	Mme Chaze	Mme Pignard-Marthod	Mme Coutaz	Mme Clément	Mme Suc	Mme Lepailleur
Lundi	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente
Mardi	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente
Jeudi	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire
Vendredi	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Salle polyvalente	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Restaurant scolaire

Le service minimum d'accueil (SMA) est donc levé à partir du 15 mars.

Les inscriptions pour le service de restauration scolaire que ce soit au restaurant scolaire ou en salle polyvalente se font désormais sur le portail famille sous l'onglet Restauration Scolaire, dans les délais habituels.

Compte tenu de la modification de l'organisation du service de restauration, la garderie de midi sera de nouveau facturée à l'ordinaire à partir du lundi 15 mars.

Cette organisation est rendue possible grâce à l'augmentation du temps de travail de nos agents du périscolaire et à leur capacité d'adaptation. Nous les en remercions ici.

En complément, la municipalité finance du personnel temporaire en support des équipes pour assurer la charge de travail supplémentaire que représente l'ouverture d'un nouveau lieu de restauration, ainsi que le bon encadrement et la sécurité des enfants lors des déplacements nouveaux sur ce créneau. La présence de ce personnel sécurise également l'organisation en cas d'absence d'agents.

Enfin, nous soulignons la réactivité et l'adaptabilité de notre prestataire de restauration qui sait nous proposer des solutions pour nous accompagner.

Nous avons construit cette organisation pour la rendre tenable dans le temps que durera le protocole actuel, sans avoir à opérer des modifications incessantes. Nous ne pouvons toutefois pas vous garantir qu'un service minimum d'accueil d'urgence (SMA) ne soit pas remis en place si la situation l'exigeait.

Nous espérons par cette ouverture plus large des services de restauration scolaire alléger vos organisations fortement contraintes ces dernières semaines.

Le service périscolaire et moi-même restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Sophie Bethoux, adjointe Enfance-Jeunesse

Anne Challier, responsable des Services Périscolaires

